

FICHE COURSE RIR

1. REGLES APPLICABLES :

- a) Les RIR, RCV, l'avis de course, la fiche course
- b) Les règlements Osiris Habitable 2025
- c) Avant la course, un briefing obligatoire aura lieu pour expliquer le déroulement de la régata.
- d) Le port de la brassière est obligatoire.
- e) Annexe T s'applique

2. PROGRAMME

a) Courses

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
30 et 31 mai 2026	10h00	OSIRIS

Le dernier signal d'avertissement est fixé à 15h le 30/05/2026 et 14h le 31/05/2026
Heure limite d'arrivée 17h chaque jour

3. LES PARCOURS

- a) Localisation de la zone de course et la description du parcours sont joint en annexe

Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le numéro de parcours à effectuer sur un tableau situé à l'arrière du bateau comité. Une annonce sera faite à la VHF.

Si le numéro de parcours est suivi de la lettre « R », le parcours mentionné sera à réaliser dans le sens inverse du parcours initialement prévu en annexe « parcours ».

Cas des parcours côtiers : L'envoi du pavillon "D" sur le bateau Comité signifie qu'il existe une bouée de dégagement.

Le pavillon Vert hissé signifie que la bouée de dégagement est à laisser à TRIBORD (ceci modifie les "Signaux de course" des RCV).

- b) Description des marques,

Marques de parcours : Bouées cylindriques orange siglée « Yacht Club Lavandou ».

Marque de dégagement : Bouée cylindrique rouge siglée « Le Lavandou »

Marque de changement de parcours (uniquement sur parcours construit): Bouée cylindrique rouge siglée « Le Lavandou »

Marque de départ et d'arrivée : Bouée cylindrique orange siglée « Yacht Club Lavandou ».

- c) Description de la ligne de départ et de la ligne d'arrivée,

Au Lavandou, la ligne de départ sera matérialisée entre le mat du bateau comité arborant un pavillon orange et le coté parcours de la marque de départ.

A Hyères, la ligne d'arrivée sera matérialisée entre un mat arborant le pavillon bleu situé à l'extrémité de la jetée du bassin des dériveurs et la marque spéciale située au sud.



La ligne de départ à Hyères sera située entre le mat du bateau comité arborant le pavillon orange et le côté parcouru de la marque de départ.

La ligne d'arrivée au Lavandou sera située entre le mat de pavillonnerie arborant le pavillon bleu situé au pied de la marque tribord d'entrée de port du Lavandou.



d) Réduction de parcours.

En cas de réduction l'arrivée sera réalisée entre la marque de parcours et un bateau officiel arborant les pavillons S, bleu.

e) Pointage aux marques de parcours.

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en **annexe PARCOURS** (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant le 2ème substitut et le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des bateaux est effectué.

Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons S sur H accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par VHF ».

Si une interruption est signalée selon cette annexe, la porte où le dernier pointage officiel a été effectué, est devenue ligne d'arrivée pour les classes concernées.

Si un incident pouvant donner lieu à réclamation survient entre le moment où les bateaux ont dégagé cette ligne d'arrivée et le moment où l'interruption a été signalée, aucun bateau ne doit être pénalisé pour une infraction à une règle du chapitre 2, sauf s'il enfreint la RCV 14 quand l'incident a causé une blessure ou un dommage sérieux, ou la RCV 23.1.

f) Délais d'ouverture de ligne

Le Délais d'Ouverture de la ligne d'arrivée sera calculé à chaque course, pour chaque groupe Régate ou Croisière selon la formule : $DO = TP \times \left[\left(\frac{TMF \text{ Rapide}}{TMF \text{ Lent}} \right) \times RE \right] - 1$

DO : Durée ouverture Ligne

TP : Temps de course du premier de la classe.

TMF Rapide : coefficient du bateau le plus rapide de la classe

TMF Lent : coefficient du bateau le plus lent de la classe

RE : Coefficient d'ouverture = 1,05 (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

Le délai pour finir (DO) est le temps dont les bateaux disposent pour arriver après que le premier bateau a effectué le parcours et fini. Les bateaux ne finissant pas dans ce délai et qui, par la suite, n'abandonnent pas, ne sont pas pénalisés ou n'obtiennent pas réparation seront classés hors délai (TLE) sans instruction. Un bateau classé TLE (Time Limit Expired) doit recevoir les points de la place d'arrivée du dernier bateau qui a fini plus un point. Ceci modifie les RCV 35, A5.1, A5.2 et A10

g) Procédure de départ.

10 min ouverture de la ligne pavillon orange

5 min signal avertissement pavillon de série

4 min pavillon P (préparatoire)

1 min affalage du pavillon P

0 min affalage du pavillon de série

Les bateaux doivent effectuer le parcours conformément au schéma en franchissant la ligne de départ après le signal de départ. Un bateau qui ne franchira pas cette ligne dans les 4 minutes après ce signal sera classé abandon (DNS). Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course annoncera son numéro de voile sur le canal VHF 72. Il devra revenir prendre le départ sans gêner les autres concurrents.

4. CHANGEMENT DE PARCOURS

La procédure du changement de parcours éventuel sera expliquée pendant le briefing.

5. PENALITES ET LITIGES

Les décisions des observateurs sur l'eau et à terre sont sans appel.

L'arbitre affichera les numéros des bateaux disqualifiés (départ (OCS), parcours, incidents et litiges).

5.1. PENALITES

a) Si l'observateur constate un incident, il hèle le concurrent en donnant son numéro de voile avec un coup de sifflet et pointe dans sa direction un pavillon rose. La pénalité de 1 tour doit être effectuée le plus rapidement possible après l'incident selon la procédure suivante :

- i. S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer un tour comprenant un virement de bord et un empannage, ou,
- ii. Abandonner si l'incident a occasionné un dommage ou une blessure.

b) Si la pénalité n'est pas effectuée, le bateau sera disqualifié (DSQ).

5.2. GESTION DES LITIGES A TERRE

5.2.1 Les litiges non résolus sur l'eau seront traités dans les 30 minutes environ après l'arrivée du dernier concurrent. La présence des concurrents concernés par le litige est obligatoire.

5.2.2 En s'appuyant sur les dépositions des concurrents concernés, l'arbitre rendra sa décision.

5.2.3 Décisions possibles :

a. pas de règle enfreinte.

b. règle enfreinte, disqualification (DSQ).

C règle enfreinte reconnu par le concurrent (annexe T applicable soit pénalité de 30%)

6. ABANDON

En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation sur l'eau dès que possible.

7. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

7.1 Le panneau officiel sera sur la terrasse du YCLavandou et au IYCH, l'ensemble des documents sont disponibles en ligne sur le site www.IYCH.fr








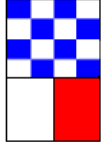




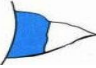


Groupe WhatsApp

TABLEAU OFFICIEL REGATES



7.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF 72. Le président du comité de course est joignable pendant toute la durée de la course au [06 31 02 74 45](tel:0631027445). Un téléphone portable chargé à bord de chaque bateau est obligatoire.

PAVILLONS POUR APPLICATION DES RIR

PAVILLONS	DESCRIPTIONS	SIGNIFICATIONS
	Pavillon « D »	Marque de dégagement à franchir après le départ
	Pavillon de série « Rose »	Signal avertissement
	Pavillon Préparatoire « P »	Signal préparatoire « en course »
	Pavillon Rappel Individuel « X »	Revenir prendre son départ, sinon OCS
	Pavillon Rappel Général « 1 ^{er} substitut »	Tout le monde doit revenir pour un nouveau départ
	Pavillon Aperçu « AP »	Départ retardé
	Pavillon « N »	Course annulée
	Pavillon « N sur H »	Course annulée et rentrer au port
	Pavillon « Orange »	Ligne de départ
	Pavillon « Bleu »	Ligne d'arrivée
	Pavillon « C »	Changement de parcours
	Pavillon « Y »	Porter la brassière obligatoire
	Pavillon pointage à la marque « 2 ^{ème} substitut »	Pointage à la marque
	Pavillon « vert »	Toutes les marques doivent être laissée à tribord.
	Pavillon S	Réduction de parcours entre le bateau arborant le pavillon et la marque à proximité